

RELIGIONS

Mis en cause, le président des réformés démissionne

La démission suspecte de Sabine Brändlin, l'une des sept membres de l'Exécutif de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), révèle l'existence d'une plainte traitée au sein du Conseil et dirigée contre son président Gottfried Locher, déjà largement critiqué pour des propos sexistes et déplacés par le passé. Explications.

JEUDI 28 MAI 2020 **ANNE-SYLVIE SPRENGER**



Gottfried Locher présidait l'Église réformée de Suisse depuis 2011. KEYSTONE

ÉGLISE RÉFORMÉE La lumière commence à se faire autour de la démission de la théologienne Sabine Brändlin, qui claquait la porte du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), avec effet immédiat, le 24 avril dernier. Le sujet des «divergences insurmontables» évoqués est

aujourd'hui connu: il a directement trait à un dossier délicat traité actuellement au sein de l'Exécutif. «Nous savons qu'une plainte a été déposée au Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), et qu'elle concerne le domaine des «violations des frontières», confirme la pasteure zurichoise Rita Famos, au nom des douze théologiens signataires d'une lettre ouverte adressée à l'Exécutif de l'EERS, réclamant l'ouverture d'une enquête indépendante.

Le terme choisi fait référence à la nouvelle stratégie de prévention développée au sein de l'EERS dans le domaine de «la violation des limites et abus sexuels». Selon les révélations du *Tages Anzeiger* du 19 mai, la personne accusée ne serait autre que le président de l'Église évangélique réformée de Suisse, Gottfried Locher. «Des accusations sont lancées au sein de l'Église selon lesquelles celui-ci aurait outrepassé les limites dans le cadre d'une relation professionnelle», y apprend-on. «Une ancienne employée avait déposé plainte auprès du Conseil de l'EERS et ce dans un but préventif, afin de protéger d'autres personnes.»

L'affaire étant actuellement en cours, tant la plaignante que Sabine Brändlin – jusqu'à sa démission responsable de la prévention de ces abus au sein du Conseil – ne peuvent s'exprimer sur le sujet, en raison de la protection de la vie privée. Contactée après les révélations du *Tages Anzeiger*, largement reprises depuis dans la presse alémanique, l'institution n'entend pas en dire davantage pour l'instant.

Antécédents fâcheux

Ce n'est visiblement pas la première fois que le plus haut représentant des réformés de Suisse est accusé d'avoir dépassé les limites du convenable avec la gent féminine. «Depuis des années, des rumeurs circulent sur le fait que Gottfried Locher aurait eu un comportement inadéquat envers des femmes», confie la théologienne zurichoise, par ailleurs ancienne concurrente lors de la réélection de Gottfried Locher en 2018. Même son de cloche du côté du président du Synode, le Neuchâtelois Pierre de Salis: «Avant même sa réélection il y a deux ans, il y avait déjà des affaires et des soupçons un peu gênants avaient été émis à l'époque. Mais tant que personne ne dépose de plainte pénale, on ne peut pas faire grand-chose.

C'est la parole des uns contre la parole des autres.»

Si l'identité de la plaignante ainsi que le détail des faits reprochés aujourd'hui au président de l'EERS n'ont pour l'heure pas fuité, certains propos de Gottfried Locher avaient déjà défrayé la chronique. En 2014, d'aucuns s'étaient indignés de ses déclarations sur la prostitution: «Les hommes satisfaits sont des hommes paisibles, c'est pourquoi je dis que nous devrions être reconnaissants envers les prostituées. Elles contribuent à leur manière à la paix.»

Egalement troublant, un témoignage personnel relayé sur le site Ref.ch lors de la vague de révélations encouragées par le phénomène #MeToo à l'automne 2017. Carla Maurer, pasteure de l'Église suisse de Londres, y décrit une expérience irritante avec un «haut représentant de l'Église réformée suisse». Lors d'une conversation collégiale dans un café, ce dernier lui explique que «les hommes ont une sexualité active-agressive et les femmes une sexualité passive. C'est pourquoi ils doivent parfois passer à l'offensive pour pouvoir vivre leur sexualité.» Des propos qui mettent la jeune femme plus que mal à l'aise. Dans un tel dialogue, «on ne peut que perdre», a-t-elle alors expliqué. Garder le silence sous-entend qu'on est d'accord avec cette affirmation, exposait-elle. «Le rompre m'aurait obligé à parler de ma sexualité avec ce représentant de l'Église. Cela aurait été absurde.»

«Crise de confiance»

«Pour l'EERS, cette crise tombe mal», commente Michel Kocher, directeur de Médias-Pro. «D'un côté, le Conseil cristallise des tensions divergentes entre personnes et entre visions ecclésiales, ce que l'élection mouvementée du président actuel avait rendu sensible. De l'autre côté, face à une structure qui donne une visibilité nouvelle à la fonction présidentielle, le législatif ne peut accepter qu'elle ne joue pas la carte de la transparence», analyse-t-il. «Nous sommes face à une véritable crise de confiance entre les Églises cantonales et le Conseil de l'EERS», formule à son tour Pierre de Salis, président du Synode. Selon lui, la situation touche à l'exceptionnel: «Lorsque vous avez une interpellation des quatre plus grandes Églises

cantoniales de Suisse, cela révèle l'ampleur de la tension actuelle.»

En parallèle à cette interpellation, à laquelle devra répondre le Conseil de l'EERS le 15 juin, la présidence du Synode proposera la création d'une commission temporaire, si les réponses de l'Exécutif n'étaient pas jugées satisfaisantes lors de l'assemblée. Les signataires de la lettre ouverte (parmi lesquels Carla Maurer) réclament quant à eux une enquête indépendante, ainsi que la constitution d'un bureau permanent auquel les personnes victimes de ces comportements déplacés pourront s'adresser. Pour l'heure, malgré la stratégie de prévention mise en place par l'EERS, il n'existe qu'une personne de contact au sein du Secrétariat de l'institution pour les Églises membres confrontées à ces questions.

Mercredi soir, l'EERS annonçait la démission de Gottfried Locher: «Depuis plusieurs semaines, la capacité d'action du président est restreinte en raison d'une affaire soumise au Conseil le 13 avril dernier et traitée de manière intensive. Les faits ne sont ni établis ni étayés et doivent encore être clarifiés. Toutefois, au vu des défis actuels de l'EERS et de ses possibilités d'action limitées dans sa fonction de président, et après discussion avec le Conseil, Gottfried Locher a décidé de remettre sa démission avec effet immédiat», est-il écrit. Une instance externe a été désignée afin de procéder à une enquête indépendante. PROTESTINFO